



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 juillet 2007  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-deuxième session

Point 101 d) de l'ordre du jour provisoire\*

### Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

## Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport fait le bilan des activités menées par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique pendant la période allant d'août 2006 à juillet 2007. Le large soutien qu'il a reçu des États Membres et des établissements universitaires de cette région et d'autres régions a confirmé le rôle que joue le Centre pour favoriser le dialogue et la coopération dans le domaine du désarmement et de la sécurité dans la région.

Durant la période considérée, le Centre a continué de promouvoir le dialogue sur le désarmement et la sécurité en organisant des conférences dans la région, notamment, à Yokohama (Japon) et dans l'île de Cheju (République de Corée). Jusqu'à la mi-septembre 2006, le Centre a continué de fournir une aide technique aux cinq États d'Asie centrale pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans leur région, ainsi qu'à la Mongolie pour qu'elle prenne les mesures voulues en vue de renforcer sa sécurité internationale et son statut d'État exempt d'armes nucléaires. Il a aussi continué de promouvoir la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, et l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

---

\* A/62/150.



Le Bureau des affaires de désarmement a poursuivi les consultations avec le Gouvernement népalais au sujet de l'ouverture du Centre. Le 13 juillet 2007, le Bureau a appris que le Gouvernement népalais approuvait le projet d'accord de siège et le mémorandum d'accord s'y rapportant et qu'il était tout disposé à les signer. La cérémonie de signature a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 20 juillet 2007.

## I. Introduction

1. Aux paragraphes 5, 6 et 7 de sa résolution 61/94, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de fournir au Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, dans la limite des ressources disponibles, tout l'appui dont il avait besoin pour exécuter son programme d'activité; l'a instamment prié de mener à terme, sans plus tarder, la procédure interne en vue de l'élaboration de la version finale de l'accord avec le pays hôte et du mémorandum d'accord s'y rapportant et de veiller à ce que le Centre régional opère effectivement à partir de Katmandou dans les six mois qui suivraient la signature de l'accord avec le pays hôte et à ce qu'il fonctionne efficacement; et l'a prié de présenter à l'Assemblée, à sa soixante-deuxième session, un rapport sur l'application de la résolution.

2. Le présent rapport décrit les activités du Centre pendant la période allant d'août 2006 à juillet 2007. On trouve à l'annexe I un état financier du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre pour l'année 2006, et à l'annexe II la liste des activités pour lesquelles le Centre doit trouver un financement auprès de donateurs. Outre les ressources du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional, les activités du Centre peuvent être financées par les contributions volontaires aux autres fonds fiduciaires pour le désarmement gérés par le Bureau des affaires de désarmement.

## II. Activités du Centre

3. Le Centre a continué de bénéficier du ferme appui des États Membres et des établissements universitaires de la région et ailleurs pour s'acquitter de son rôle qui consiste à favoriser le dialogue régional et sous-régional dans un souci d'ouverture et de transparence et afin de renforcer la confiance et de promouvoir le désarmement et la sécurité. L'Assemblée générale et les pays de l'Asie et du Pacifique ont estimé que les réunions régionales organisées par le Centre sur diverses questions liées au désarmement et à la sécurité avaient été très utiles.

4. Au cours de la période considérée, avec les ressources financières limitées que lui ont versées, à titre de contributions volontaires, les États Membres et d'autres organisations intéressées, le Centre a organisé les conférences décrites ci-après.

### A. Dialogue régional sur les problèmes de désarmement et de non-prolifération

5. Le Centre s'est employé à promouvoir le dialogue régional pour déterminer les problèmes rencontrés par les pays de la région en matière de désarmement et de sécurité et encourager la prise d'initiatives adaptées, notamment en organisant des réunions et des conférences en Asie et dans le Pacifique. Reconnu pour sa valeur dans les résolutions de l'Assemblée générale, le dialogue a été très défendu par les États Membres et les établissements universitaires de la région et ailleurs qui voyaient dans sa poursuite un moyen d'échanger des données et des informations et d'explorer de nouvelles possibilités d'initiatives conjointes touchant le désarmement et la sécurité en Asie et dans le Pacifique.

6. Du 21 au 23 août 2006, le Centre a organisé à Yokohama (Japon), en coopération avec le Gouvernement japonais et la ville de Yokohama, la dix-huitième Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement sur le thème « La crise alarmante de la prolifération nucléaire et la paix et la sécurité régionales et internationales ». Une cinquantaine de représentants de gouvernements, d'établissements universitaires, de médias, d'organisations internationales et régionales et d'organisations non gouvernementales y ont participé. Les participants à la Conférence ont examiné les atteintes au régime de non-prolifération, les questions relatives au respect des accords, à la vérification, au cycle du combustible nucléaire et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, les programmes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée et de la République islamique d'Iran, et le marché noir du nucléaire. Ils ont également débattu des questions nucléaires concernant le Moyen-Orient, comme l'abandon par la Jamahiriya arabe libyenne de son programme d'armes de destruction massive.

7. Les participants se sont dits très satisfaits de la Conférence, qui a contribué à faire avancer le dialogue sur le désarmement et la non-prolifération dans la région de l'Asie et du Pacifique et ailleurs. La Conférence a permis aux participants de définir les principaux problèmes en matière d'armes de destruction massive. Elle a également balayé le terrain pour les travaux du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.

8. Du 13 au 15 décembre 2006, le Centre et la République de Corée ont organisé, sur l'île de Cheju (République de Corée), une conférence sur le désarmement et la non-prolifération, intitulée « Sortir de l'impasse : relancer la lutte contre la prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs ».

9. Cette cinquième conférence régionale annuelle sur le désarmement a rassemblé une trentaine de représentants de gouvernements, d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'organisations internationales et régionales et d'organisations non gouvernementales, venant principalement de l'Asie et du Pacifique. Les participants ont discuté des atteintes et menaces d'atteinte au régime de désarmement et de non-prolifération sur les plans régional et mondial en Asie du Nord-Est; de l'effritement de la confiance dans l'efficacité du Traité sur la non-prolifération; du risque d'actes terroristes utilisant des armes de destruction massive; de la non-application des résolutions du Conseil de sécurité et des recommandations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA); des arrangements multilatéraux touchant la délicate question du cycle du combustible nucléaire; et du renforcement du contrôle des exportations.

10. Comme l'Assemblée générale l'avait demandé dans ses résolutions 52/38 S, 53/77 A, 55/33 W et 57/69 et dans ses décisions 54/417, 56/412, 58/518, 59/513 et 60/516, le Centre a continué d'aider les cinq États d'Asie centrale à mettre en place une zone exempte d'armes nucléaires dans la région. Le 8 septembre 2006, les ministres des affaires étrangères des cinq États d'Asie centrale ont signé à Semipalatinsk (Kazakhstan) le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale.

11. Dans sa résolution 59/73 sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à apporter l'aide voulue à la Mongolie pour lui permettre de prendre les mesures nécessaires pour consolider et renforcer son statut d'État

exempt d'armes nucléaires. C'est pourquoi le Centre a tenu, en août et en septembre 2006, des réunions avec la Mongolie pour l'aider à établir un rapport sur les mesures qu'elle a prises pour renforcer son statut d'État exempt d'armes nucléaires.

## **B. Coopération avec les organisations régionales et internationales et d'autres intervenants**

12. Le Centre a poursuivi sa collaboration avec les organisations régionales et internationales, comme le Forum des îles du Pacifique et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ainsi qu'avec les établissements universitaires et les organisations non gouvernementales de la région de l'Asie et du Pacifique, les invitant à participer aux réunions qu'il consacrait aux questions de sécurité et de désarmement. Il a participé au séminaire sur l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité organisé par le Forum régional de l'ASEAN à San Francisco (États-Unis d'Amérique) du 13 au 15 février 2007. Les questions examinées au cours du séminaire ont été décrites par le Coprésident dans son compte rendu. Il s'agissait des principaux éléments de la résolution 1540 (2004) et de l'importance des organisations régionales, des plans nationaux et des initiatives nationales dans l'application de la résolution, ainsi que des progrès à faire. En marge de la réunion, le Centre a tenu des consultations avec certains États du Pacifique Sud sur l'organisation d'un séminaire sous-régional consacré à l'application de la résolution 1540 (2004) dans le Pacifique Sud.

13. Pour ce qui est de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, en 2007, le Centre a tenu des consultations avec les États membres de l'ASEAN, les États d'Asie centrale et du Pacifique Sud pour les aider à renforcer leur capacité d'appliquer les recommandations figurant dans l'étude de l'ONU sur le sujet.

14. Au cours de la période considérée, le Centre a invité les organisations internationales s'occupant du désarmement, dont l'AIEA, le secrétariat de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et le secrétariat de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, aux nombreuses conférences qu'il organisait pour permettre à tous les participants de tirer parti de leurs compétences techniques.

## **C. Coopération avec les organisations non gouvernementales et les établissements universitaires**

15. Au cours de la période considérée, le Centre a invité les membres du Conseil de sécurité et de coopération dans l'Asie et le Pacifique (CSCAP) à participer à ses conférences et séminaires. D'autre part, un représentant du Centre a participé à la troisième réunion technique du Conseil sur le contrôle des exportations et l'application de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, tenue à Tokyo du 8 au 10 février 2007, et a fait des observations liminaires sur la résolution. Le Centre a également participé aux travaux du groupe d'étude du CSCAP sur la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive en Asie et dans le Pacifique, qui s'est réuni à San Francisco (États-Unis d'Amérique), du 11 au 13 février 2007. Le Centre a fait un exposé décrivant le rôle du Bureau des affaires de désarmement, qui secondait le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004),

ainsi que la participation active du Bureau aux activités d'information et de renforcement de capacités pour l'application de la résolution 1540 (2004). La participation du Centre aux deux réunions a permis de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les pays d'Asie et du Pacifique.

16. Les 21 et 22 juin 2007, le Centre a participé à la sixième réunion nord-asiatique de l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, organisée à Oulan-Bator par l'antenne mongole de l'Association et l'organisation non gouvernementale mongole Blue Banner. La réunion était axée sur le statut de la Mongolie en tant qu'État exempt d'armes nucléaires, les conséquences à long terme des essais nucléaires menés dans l'ouest de la Mongolie, l'expérience acquise par la Mongolie à la suite de l'accident de Tchernobyl, les zones exemptes d'armes nucléaires composées d'un seul État, et l'idée de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Nord-Est. Le représentant du Centre a fait à la séance d'ouverture une déclaration sur l'aide que le Centre apportait aux États pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.

17. Par ailleurs, dans le souci de renforcer sa coopération avec ses partenaires, le Centre a fourni des conseils et une assistance techniques à la préfecture et à la ville de Nagasaki (Japon) pour l'organisation du quatorzième Colloque des Nations Unies sur le désarmement, intitulé « Les nombreuses atteintes au régime du Traité sur la non-prolifération », qui a eu lieu à Nagasaki, les 24 et 25 août 2006. Organisé dans le cadre de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, ce colloque a permis aux habitants de Nagasaki de s'instruire sur les diverses mesures prises par la communauté internationale pour atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Le Centre a également fourni un appui technique à l'Association du Japon pour les Nations Unies pour l'organisation de deux colloques annuels. Le premier, placé sous le thème de la sécurité en Asie du Nord-Est et des conséquences des essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, a eu lieu à Kanazawa (Japon) le 16 novembre 2006. Le deuxième, qui portait sur la relance du dialogue sur l'Asie du Nord-Est, s'est déroulé à Saitama (Japon) du 25 au 27 juin 2007. L'objectif principal de ces colloques était de promouvoir le dialogue régional en Asie du Nord-Est sur les questions de sécurité, les atteintes au régime de non-prolifération d'armes de destruction massive, la situation énergétique mondiale, les changements climatiques et la situation actuelle en matière de désarmement et de non-prolifération. Les participants aux colloques ont adopté un plan de campagne pour s'attaquer aux questions liées au désarmement en Asie du Nord-Est dans les années qui viennent.

#### **D. Activités d'information et de sensibilisation**

18. Le Centre met régulièrement à jour son site Web pour tenir le public informé de son activité. Une brochure d'information sur les activités du Centre et sur ses objectifs est actuellement en révision pour être ensuite distribuée aux participants aux réunions et conférences organisées par le Centre ainsi qu'aux États Membres.

19. Le 11 avril 2007, pour fêter ses 20 ans d'existence, le Centre a organisé la projection d'un documentaire intitulé *Hiroshima Ground Zero* à l'auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld au Siège. À l'aide de graphiques en trois dimensions gérés par ordinateur, le documentaire recrée, à partir de récits de

survivants, des images de Hiroshima avant sa destruction par la bombe atomique. Pour l'occasion, le Centre a organisé, en collaboration avec l'Association des journalistes accrédités auprès de l'ONU, une conférence de presse en l'honneur de Masaaki Tanabe, producteur et réalisateur du documentaire, qui en a fait don à l'ONU au nom du Comité cinématographique de Sarugaku-Cho. Dans une lettre adressée au maire de Hiroshima, le Secrétaire général a chaudement remercié le Comité cinématographique et Masaaki Tanabe de ce don, et a dit que le message des *hibakusha*, « Personne d'autre ne devrait avoir à souffrir comme nous », devrait être aussi le message de tous les peuples du monde.

### III. Emménagement du Centre

20. Le Bureau des affaires de désarmement a poursuivi ses consultations avec le Gouvernement népalais au sujet de l'emménagement du Centre à Katmandou. Depuis mon dernier rapport (A/61/163), l'accord de siège et le mémorandum d'accord ont été modifiés, compte tenu des nouvelles règles et normes de sécurité de l'ONU et des nouvelles dépenses d'installation et de fonctionnement qui en résultent pour le gouvernement hôte. Le Bureau a transmis le nouveau projet d'accord de siège et le mémorandum d'accord au Gouvernement népalais le 27 novembre 2006. Le Bureau a été informé, par une lettre du Représentant permanent du Népal, datée du 13 juillet 2007, que le Gouvernement népalais approuvait les deux documents et était tout disposé à les signer. L'accord de siège et le mémorandum d'accord ont été signés par le Haut Représentant pour les affaires de désarmement et le Représentant permanent du Népal au nom de son gouvernement au cours d'une cérémonie tenue au Siège le 20 juillet 2007, annonçant ainsi l'installation du Centre à Katmandou.

### IV. Effectif et financement

21. Conformément à la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique a été créé en utilisant les ressources existantes et les contributions volontaires que les États Membres et les organisations intéressées pourraient verser à cet effet. Dans la résolution 61/94, l'Assemblée s'est félicitée de l'appui politique et des contributions financières volontaires que le Centre régional continue de recevoir, qui sont essentiels à la poursuite de ses activités. Elle a également engagé les États Membres, en particulier ceux de la région de l'Asie et du Pacifique, ainsi que les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les fondations internationales, à verser des contributions volontaires, qui sont les seules ressources du Centre régional, pour renforcer le programme d'activité du Centre et en faciliter l'exécution.

22. Au cours de la période à l'examen, le Centre a reçu des contributions volontaires d'un montant de 38 870 dollars, sans compter le montant de 20 000 dollars reçu le 28 décembre 2006 et enregistré en 2007. Le Secrétaire général remercie les Gouvernements de la Chine, du Kazakhstan, du Pakistan, de la République de Corée et de la Thaïlande pour leurs contributions.

23. Le Secrétaire général remercie également les Gouvernements de la République de Corée et du Japon ainsi que la ville de Yokohama (Japon) de l'aide technique et

financière qu'ils ont apportée au Centre pour l'organisation des conférences au cours de l'année écoulée.

24. L'effectif actuel du Centre comprend le Directeur et un agent des services généraux. Il reste un poste d'expert associé à pourvoir; le Centre demande aux États Membres de proposer des candidats à ce poste et de lui donner ainsi les moyens de mener sa tâche à bien.

## V. Conclusions

25. Le Centre a poursuivi sa mission qui est de promouvoir le dialogue régional et sous-régional sur les questions de sécurité et de désarmement mondial et régional et de contribuer à l'instauration d'un climat propice à la coopération et au désarmement dans la région. Au cours de la période considérée, il a axé son activité sur les atteintes au régime de non-prolifération, la mise en œuvre effective du Traité sur la non-prolifération et l'application intégrale du Programme d'action sur les armes légères et s'est employé à aider les États Membres de la région à appliquer la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité et à faire connaître l'étude de l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

26. Pour promouvoir davantage la coopération, le Centre a multiplié les échanges avec les établissements d'enseignement, les fondations et les organisations régionales et sous-régionales en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'avec les organisations internationales s'occupant des questions de désarmement. Il a également continué à sensibiliser l'opinion aux problèmes et à l'évolution de la situation dans le domaine du désarmement et de la sécurité de la région. Le Centre s'est également employé à tenir les parties prenantes informées de ses diverses activités en mettant son site Web régulièrement à jour.

27. Pour que le Centre puisse fonctionner durablement et s'acquitter de sa mission, il importe que les États Membres et les organisations intéressées maintiennent ou augmentent leur aide financière. Le Secrétaire demande instamment aux États Membres, en particulier ceux d'Asie et du Pacifique, de continuer à verser, voire d'augmenter, leur aide financière, notamment les fonds destinés aux activités de base, pour permettre au Centre de poursuivre ses activités, d'autant plus que le Centre est à la veille d'emménager à Katmandou (Népal).

28. Le Secrétaire général se félicite de la signature de l'accord de siège et du mémorandum d'accord entre le l'ONU et le Gouvernement népalais et attend avec impatience que le Centre soit réinstallé à Katmandou et y gagne en efficacité.

## Annexe I

**État du Fonds d'affectation spéciale pour le Centre  
régional des Nations Unies pour la paix  
et le désarmement en Asie et dans le Pacifique  
pour 2006<sup>a</sup>**

	<i>Dollars É.-U.</i>
I. Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2006 . . . . .	159 700
II. Recettes	
Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006	
Contributions volontaires <sup>b</sup> . . . . .	38 870
Intérêts créanciers . . . . .	7 009
Recettes diverses. . . . .	–
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>45 879</b>
III. Dépenses	
Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2006	48 326
Appui au programme. . . . .	6 282
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>54 608</b>
<b>IV. Solde au 31 décembre 2006 . . . . .</b>	<b>150 971</b>

<sup>a</sup> Informations tirées de l'état financier du Centre pour la période de 12 mois prenant fin le 31 décembre 2006.

<sup>b</sup> Y compris les contributions des pays suivants : Chine (10 000 dollars); Kazakhstan (20 000 dollars); Pakistan (5 879 dollars); et Thaïlande (3 000 dollars). Non compris la contribution de la République de Corée (20 000 dollars), qui a été reçue le 28 décembre 2006 et sera enregistrée pour 2007.

## Annexe II

### Activités prévues pour lesquelles le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique doit trouver un financement

#### Projet I

**Titre :** Dix-neuvième Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement

**Objet :** Aider les pays de l'Asie et du Pacifique à promouvoir le dialogue sur les risques liés à la prolifération nucléaire

**Lieu :** Sapporo (Japon)

**Durée :** Trois jours (27-29 août 2007)

**Nombre de participants :** 60 participants (représentants de gouvernements, d'établissements d'enseignement et d'organisations non gouvernementales)

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Frais de voyage des participants . . . . .	120 000
Frais de voyage du personnel (2 ou 3 personnes) . . . . .	25 000
Dépenses de fonctionnement . . . . .	6 000
Dépenses d'appui au programme . . . . .	19 600
<b>Total . . . . .</b>	<b>170 600</b>

#### Projet II

**Titre :** Conférence commune ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération

**Objet :** Sixième conférence régionale sur le désarmement chargée d'examiner les problèmes liés à la sécurité en Asie du Nord-Est, y compris la non-prolifération nucléaire et les missiles

**Lieu :** Séoul (République de Corée) (à confirmer)

**Durée :** Trois jours (décembre 2007) (dates à confirmer)

**Nombre de participants :** Une trentaine de participants venant principalement de la région de l'Asie et du Pacifique

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Frais de voyage des participants . . . . .	100 000
Frais de voyage du personnel (2 ou 3 personnes) . . . . .	25 000
Dépenses de fonctionnement . . . . .	5 000
Dépenses d'appui au programme . . . . .	16 900
<b>Total . . . . .</b>	<b>146 900</b>

### **Projet III**

**Titre :** Atelier sur l'étude des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

**Objet :** Aider au renforcement des capacités et promouvoir la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'étude

**Lieu :** Asie centrale (lieu à déterminer)

**Durée :** Trois jours en 2008 (dates à déterminer)

**Nombre de participants :** 16 participants (représentants des gouvernements d'Asie centrale et d'organisations internationales et non gouvernementales)

<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Frais de voyage des participants . . . . .	21 500
Frais de voyage du personnel (3 personnes) . . . . .	23 300
Dépenses de fonctionnement . . . . .	10 500
Dépenses d'appui au programme (13 % en gros) . . . . .	7 200
<b>Total . . . . .</b>	<b>62 500</b>